

perissaient avant tout à coup repris de la force et de la vigueur. Nous osons croire que cette découverte, qui a donné de si beaux résultats, ne manquera pas d'être mise en pratique par les jardiniers fleuristes du département du Nord.

On lit dans le *Moniteur* : « Les archives du dépôt de la guerre viennent de s'enrichir d'une collection de documents précieux, laissée par le général de division comte Bonnet, dont l'armée déplore la perte récente. Toute la correspondance officielle du général, et bon nombre d'autres pièces appartenant à l'Etat, ont été réintégrées au ministère de la guerre. Ces pièces sont surtout relatives aux guerres d'Espagne et de Vendée, dans lesquelles le général Bonnet a joué un rôle important. »

Il est bien regrettable que les familles qui possèdent encore des matériaux d'histoire militaire ne les remettent pas spontanément à l'établissement public qui est spécialement chargé de les recevoir et qui peut seul en assurer leur conservation. Parmi les papiers que gardent les familles des généraux du premier Empire, plusieurs ont servi déjà à la rédaction de mémoires particuliers, le reste est demeuré obscurément enfoui dans les bibliothèques privées, et il est à croire aujourd'hui, après quarante ans écoulés, que jamais ils ne seront mis au grand jour de la publicité. Les uns et les autres sont donc désormais inutiles à ceux qui les retiennent.

Après avoir été recueillis d'abord avec un pieux empressement, après avoir été interrogés avec un légitime orgueil par les premières générations, ils sont condamnés à tomber peu à peu dans l'oubli et à disparaître tôt ou tard.

Remis au dépôt de la guerre, ils y seraient au contraire défendus contre toute cause de destruction, ils resteraient accessibles à toute époque aux recherches historiques; ils pourraient être multipliés par des copies. Dans l'avenir, les arrière-neveux d'un homme célèbre, pourraient y vérifier sur pièces l'origine de leur noblesse.

Quiconque attache du prix aux enseignements de l'histoire, à l'illustration de nos grandes familles, à la gloire de la France, doit désirer vivement que l'appel que nous faisons ici soit entendu.

### LYCÉE IMPÉRIAL DE LILLE.

Tableau d'honneur du mois de janvier 1858.

#### GRAND COLLÈGE.

1<sup>re</sup> division. — Drouet, Donzé, Dubuisset, Dewaténye.

2<sup>e</sup> division. — Regnault, Rufay, Baggio, Thiriez, Broudehoux.

3<sup>e</sup> division. — Bailly, Bellet, Frémeaux, Otten, Régimbart.

#### MOYEN COLLÈGE.

1<sup>re</sup> division. — Obin, Montpetit, Laigle, Wilman.

2<sup>e</sup> division. — L. Lebaigue, Vermeulen, Lefebvre, Froidure, Hequet jeune.

3<sup>e</sup> division. — Bulteau, Dronsart.

#### PETIT COLLÈGE.

Division supplémentaire. — Duquesnay, Platel, Bédicque, Relof, Leroy, Plaideau, Engrand, Meunier, Gaudron.

1<sup>re</sup> division. — Brion, Leclercq, Spriet, Baggio, Decroix, Deruelle, Godefrin, Obin, Al. Valkenburg, Renault, Dinaux.

2<sup>e</sup> division. — P. Desrousseaux, E. Mahistre, F. Violette.

3<sup>e</sup> division. — H. Bonzel, E. Loth.

4<sup>e</sup> division. — A. Bonzel, Herbin, G. Bonzel.

#### Externes surveillés.

De France, Destombes, Bailleul, Frémeaux, L. Collette, Adler.

#### Externes libres.

Seconde, Ducamp. — Troisième, Lefebvre, Catel. — Quatrième, Brédart, Paquet. — Cinquième, Wartel, Cazeneuve. — Sixième, Dan-nay, Sarrazin. — Septième, F. Petitbon.

Le proviseur, E. PETITBON.

### Mercuriale du marché aux grains de Lille

DU 10 FÉVRIER 1858.

Blé blanc vendu, 2460 hectolitres.	17 74
Blé macaux id. 953 hectolitres.	15 20
Prix extrême du blé blanc.	15 à 20 fr.
Id. du blé macaux.	13 à 17 fr.
Baisse à l'hectolitre : Blé blanc.	0 65
Id. id. Blé macaux.	0 80
Fleurs (le sac de 100 kilog.)	31 »
Baisse : 0 40.	
Son (le quintal métrique)	6 40

Prix moyen (à l'hect.) des marchés du département, plus Arras.

	Blé blanc.	Blé macaux.
Semaine courante.	17 86	14 76
Semaine précédente	18 15	14 86
Baisse.	0 29	0 10

### TAXE DU PRIX DU PAIN

dressé d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Prix du pain par pains d'un kilog. 1/2 :	
Pain de ménage, le kilogramme.	23 »
Pain de 2 <sup>e</sup> qualité, idem.	26 »
Pain blanc, idem.	29 »
Pain de fleur (dit pain français, 125 gr.)	5 »
Les deux pains.	9 »
Les quatre pains.	18 »
Les huit pains.	36 »

### Appareil pour l'éducation des vers à soie

L'invention du chevalier Delabarre, pour laquelle son auteur vient de prendre un brevet en Angleterre, nous paraît destinée à rendre de grands services à l'industrie séricicole. Les mauvaises récoltes de soie qui se sont succédé depuis quelques années lui donnent un haut degré d'intérêt et d'actualité, et la recommandent par conséquent d'une manière spéciale aux producteurs de cette matière précieuse.

Un des grands résultats de cette invention, le plus important peut-être, est de contribuer puissamment à la bonne éducation des vers à soie, de développer leur production et de les préserver en même temps de certaines maladies qui les atteignent fréquemment. On sait que les conditions de température plus ou moins élevée, auxquelles cet insecte est soumis, exercent une grande influence sur son existence sur les transformations successives qu'il subit, ainsi que sur son travail. Au moyen du nouvel appareil, tout espace, soit fermé, soit partiellement ouvert, peut être chauffé au degré voulu sans le moindre danger d'incendie. La température de la chaleur, variable à volonté, peut être portée à 200 degrés, et constamment maintenue à ce chiffre. La machine, une fois parfaitement montée et ajustée, fonctionne admirablement; elle n'exige point de main-d'œuvre, ne produit ni flamme ni fumée, rend inutile tout débours pour assurance, et consomme trois quarts moins

de combustible que tous les autres appareils de chauffage connus jusqu'à ce jour.

Ce nouvel appareil de chauffage à vapeur est creux; il est formé de plaques de fer battu, étirées à la chaleur du charbon de bois, de qualité supérieure, d'un demi-pouce d'épaisseur, et peut être fait de la forme et de la grandeur voulues. Quoiqu'il soit cannelé à l'intérieur afin de recevoir les courants de la vapeur, il est de force à résister n'importe à quelle pression sans qu'il y ait à craindre qu'il ne se dérange. Il est parfaitement étanche, et peut être placé dans n'importe quelle position.

Mais là ne se bornent pas uniquement les précieux résultats de cette utile invention. L'auteur est convaincu, qu'au moyen de son appareil, il sera possible d'obtenir deux récoltes dans la même saison. Il ne s'agira, dit-il, que de substituer de l'eau froide à la vapeur contenue dans le plateau, afin de baisser la température de la chambre et lui faire subir toutes les variations voulues. Faute de ce changement de température, il a été impossible jusqu'à ce jour d'obtenir successivement ce double résultat.

Quant à la question d'alimentation des vers à soie, ajoute le chevalier Delabarre, l'expérience démontre que l'on peut dépouiller deux fois le mûrier de ses feuilles, sans pour cela porter la moindre atteinte à la feuilleaison de l'année suivante.

Disons en terminant qu'à défaut de vapeur sur les lieux, l'eau bouillante suffit pour faire fonctionner l'appareil, et que son prix modéré ne dépassant pas 250 fr. pour une yard carrée, non compris les accessoires, le met à la portée des exploitations les plus modestes. Un appareil d'une yard carrée suffit, d'ailleurs, pour communiquer à une vaste chambre une chaleur du degré le plus élevé.

Nous ne doutons pas que l'invention de M. le chevalier Delabarre, auteur, du reste, de plusieurs autres procédés industriels de grand mérite, ne trouve parmi nous l'accueil sympathique auquel son caractère de haute utilité lui donne des droits incontestables.

H. LARIVIÈRE.

### Nouvelles & Faits divers.

On fait en ce moment aux Batignolles, à Paris, un très-beau jardin anglais planté d'arbres en zinc vernissé et chargés de fleurs en zinc. Il est impossible de se faire une idée de cet admirable jardin qui défie les intempéries des saisons; les camélias, les rododendrons, les magnolias, les lauriers des trois espèces, les rosiers, les chèvrefeuilles, &c., &c., sont d'une perfection et d'une fraîcheur à tromper l'œil le mieux exercé.

Le conseil municipal et les bureaux de l'Hôtel-de-Ville de Paris s'occupent en ce moment avec activité : du canal Saint-Martin, qui va être voté en partie; de la nouvelle salle du Grand-Opéra sur les terrains Sandrier, en face de la rue de la Paix, lieu désigné par l'Empereur même; du palais archiepiscopal en la Cité; d'une halle aux cuirs boulevard de l'Hôpital; d'une place rue Saint-Martin, devant et au nord de Saint-Martin-des-Champs et au midi du Conservatoire; du boulevard du Prince-Eugène et du monument en son honneur au milieu d'une place sur ce boulevard à la hauteur de la rue de la Roquette.

Depuis quelque temps, des vols à l'étalage accomplis avec une hardiesse et une habileté extraordinaires, se multipliaient dans les diffé-

rents quartiers de Paris et même dans la banlieue. Les objets les plus lourds et les plus volumineux étaient enlevés sans que jamais on pût prendre en flagrant délit ceux qui s'en emparaient.

Des plaintes nombreuses étaient parvenues à la police, et d'après les renseignements qu'elles contenaient, on avait lieu de penser que ces vols étaient l'œuvre d'une bande organisée et agissant sous une impulsion unique.

Le service de sûreté mit en campagne d'habiles agens. Ceux-ci ayant aperçu rue Saint-Honoré trois des individus dont le signalement leur avait été remis, et ayant de fortes raisons de supposer qu'ils venaient de faire quelque coup, les suivirent inostensiblement afin de connaître leur domicile. Les agens surent ainsi que ces hommes demeuraient dans un garni du faubourg Saint-Jacques. Ils les arrêtèrent, et lorsqu'on les fouilla, on trouva sur eux une assez grande quantité d'objets précieux dont ils ne purent justifier la possession.

A la suite des mesures prises par le chef du service de sûreté, on a mis en arrestation la bande tout entière composée de douze individus parmi lesquels figurent quatre femmes, inculpées de complicité par recel.

On a déjà constaté que les vols commis par les membres de cette criminelle association dépassent le nombre de quarante. Ils étaient tous vêtus d'habillements qu'ils avaient dérobés chez les confectionneurs ou qu'ils avaient fait faire avec des draps et des étoffes volés. Chez l'une des femmes exerçant le métier de brocanteuse, on a retrouvé un poêle en fonte d'un volume et d'une pesanteur considérables, qui avait été soustrait à l'étalage d'un quincailler du quai de la Mégisserie. Aux différents domiciles des affiliés de la bande on a saisi des quantités considérables de marchandises de toute nature, telles que toiles en pièces, drap, linge damassé, calicot, coupons d'étoffes, dentelles, fourrures, bijoux, argenterie, chaussures, articles de tableterie, de parfumerie, etc., etc.

Les objets ont été déposés au greffe, et la bande tout entière a été mise à la disposition de la justice.

Un accident déplorable est arrivé, il y a quelques jours, dans une fabrique de capsules fulminantes, à Ivry. Au nombre des ouvriers occupés dans cette fabrique se trouvait une jeune fille de dix-neuf ans, nommée Eugénie A..., domiciliée chez ses parents, dans la même commune. Ce jour-là, vers deux heures de l'après-midi, la demoiselle Eugénie était placée dans l'un des ateliers près d'une trémie et rangeait des boîtes; elle prit l'une de ces boîtes, mal fermée et contenant, à son insu, de la poudre, elle agita le couvercle pour le bien placer et, rencontrant de la résistance, elle fit un effort pour le faire joindre; au même instant la boîte éclata dans ses mains, une violente explosion se fit entendre, la jeune fille fut couverte de feu et renversée sans mouvement sur le sol, par les débris de la trémie, qui avait été brisée par la violence de l'explosion et lancée en éclats dans toutes les directions.

Cette infortunée eut dans le choc des débris trois doigts de la main droite complètement détachés et l'œil droit enlevé de son orbite. On parvint à éteindre promptement le feu qui dévorait ses vêtements; mais il avait déjà atteint les chairs au côté droit, qui portait de nombreuses traces de brûlures larges et profondes. Un médecin, le docteur Solone, vint sur-le-champ donner les secours de l'art à la victime; et parvint à ranimer peu à peu ses sens; puis, après avoir constaté la gravité de sa situation, il dut la faire transporter en toute hâte à l'hôpital de la Pitié, où, malgré les soins qui lui sont

### quelque crime!

Il repoussa si rudement la pauvre Hélène qu'elle s'en fut tomber au milieu des danseurs effrayés. On la releva évanouie, et tandis que les uns lui frottaient les tempes avec du vinaigre, d'autres l'interrogeaient avec plus de curiosité que de discrétion. Quand elle eut repris ses sens, elle chercha Fritz des yeux. En voyant qu'il avait disparu, Hélène cacha sa figure dans ses mains et sanglotta amèrement. Il n'en fallut pas davantage pour convaincre beaucoup de gens que la jeune femme était coupable. On se sépara silencieusement.

Comme Fritz n'entendit pas parler de sa femme pendant les deux années qui suivirent cette aventure et qu'il n'en reçut même aucune nouvelle directe, nous nous contenterons de rapporter succinctement l'histoire de sa vie durant cette période de temps.

Après la scène violente qui avait en quelque sorte rompu son mariage, Fritz était sorti de la ville. La nuit tombait quand il sentit le besoin de s'arrêter. Il entra donc dans une auberge et se fit servir du vin, qu'il se mit à boire coup sur coup, avec la distraction d'un homme préoccupé d'un violent chagrin. Tandis qu'il noyait ainsi sa tristesse au fond des verres, un homme entra et vint s'asseoir sans façon vis à vis de lui, à la même table. Ce personnage d'une mise équivoque, mais dont cependant certaines parties du costume annonçaient je ne sais quelle aisance, demanda assez familièrement à trinquer avec notre fugitif. En bavant, on cause, les sympathies vont vite. Fritz raconta la cause de ses chagrins, et pleura de tendresse et de dépit au souvenir d'Hélène.

— La perdue! ajouta-t-il, c'est fini, je ne la reverrai plus.

— Bien dit, objecta l'inconnu. Un homme est un homme. Montrez que vous avez du cœur.

— Je le montrerai assurément, dit Fritz d'un ton de résolution. Mais en attendant que faire?

— Belle question! répliqua le nouveau venu. Tenez, pour bien prendre conseil des circonstances, laissez-moi vous offrir un peu de ce vin du Rhin, qui sait si bien porter à l'inspiration.

— Eh bien, soit! disons deux mots à cet excellent camarade qu'on appelle le vin du Rhin.

Ils burent, trinquèrent et jasèrent beaucoup. Fritz ne se rappela jamais dans la suite comment il en était arrivé à un grand point d'amitié avec son compagnon d'écot. Il ne put dire non plus comment il avait signé un papier que son camarade lui avait présenté, comment il avait repoussé l'or que ce camarade lui offrait, et surtout comment, après s'être endormi sur la chaise d'une auberge, il s'était réveillé à la caserne.

Quand on lui remit la cocarde du prince, il lui fut impossible de contenir sa juste indignation. Porter les couleurs du prince!... A cette idée, Fritz sentit que sa dignité recevrait d'une condescendance pareille un échec irréparable.

Il mit en pièces la cocarde et la foula aux pieds. Malheureusement cette action n'échappa point à l'œil vigilant du caporal. Fritz, passant pour ce fait en conseil, fut condamné à recevoir cent cinquante coups de verges.

A cette époque, le pays de Fritz était en guerre avec la France. Le régiment du pauvre garçon fut bientôt dirigé vers la frontière, mais avant son départ, il eut la gloire d'être nommé caporal. Soit qu'il se sentit indigné de cet honneur, soit que son esprit fût aigri par ses malheurs, il ne manqua pas d'attribuer cette faveur inespérée à l'influence du prince, et il frémit

en songeant à ce qu'elle lui coûtait.

Sur le théâtre de la guerre, Fritz se battit avec l'énergie de la colère et le courage du désespoir. Il avait besoin de passer sa rage, et les ennemis supportèrent la peine des infidélités d'Hélène.

Cela n'empêcha pas que la bataille fût complètement perdue pour le prince et pour son armée. La timidité des troupes qui avaient lâché pied fut un nouveau motif de récompenser la constance de celles qui avaient tenu ferme. Fritz fut décoré et nommé officier.

Quand il se vit capitaine, il résolut de quitter le service, ne se sentant pas la capacité nécessaire pour remplir des fonctions supérieures. Ce ne fut pas sans se faire violence qu'il écrivit au prince une respectueuse supplique destinée à présenter sa démission. Fritz attendit la réponse avec anxiété. Il craignait beaucoup qu'Hélène ne s'opposât à sa rentrée dans la vie privée. Heureusement, la démission fut acceptée sans difficulté. Le prince tenait aux bons soldats, mais il tenait plus encore à disposer des grades en faveur de ses créatures.

Un aide-de-camp de son altesse prit donc la peine de faire une visite au capitaine Fritz, et vint lui apprendre que sa demande était accordée. Pour se mettre en paix avec sa conscience qui lui reprochait de se priver des services de Fritz, le prince lui fit donner cinq cents ducats sur sa cassette. Cette somme lui fut comptée le jour même où il renvoya son brevet.

Immédiatement après, Fritz se mit en route pour sa ville natale où il n'avait pas reparu depuis deux ans.

Ses souvenirs et ses pensées le conduisirent jusqu'à la maison occupée par Hélène, et tout en se disant qu'il n'y entrerait jamais, il se

trouva qu'il avait déjà frappé à la porte. Ce fut Hélène elle-même qui vint ouvrir.

Comme elle était changée! Les larmes avaient creusé de longs sillons autour de ses paupières; ses joues étaient pâles et amaigries; elle était toujours jolie, cependant.

En apercevant son mari, la jeune femme recula de surprise, tendit les bras, poussa un cri, et vint tomber sans connaissance sur le sein de Fritz.

Fort ému lui-même, celui-ci porta sa femme sur un fauteuil, et se sentit très disposé à lui pardonner.

C'est vous, enfin! s'écria-t-elle, en jetant ses bras au cou de son mari. Vous voilà donc revenu! Vous m'aimez encore?

— Oui, madame, oui, me voilà revenu, dit-il. Quant à vous aimer encore, il faudrait pour cela que j'eusse perdu le souvenir d'une certaine bourse pleine d'or...

— Oui, cet or, cette bourse, s'écria Hélène, je savais bien que c'était cela qui nous avait brouillés. Au reste, je n'y ai pas touché. Tout est là!...

Elle courut en même temps au vieux bahut, en tira la bourse et la jeta par la fenêtre dans un bras du Rhin qui coulait au bas de la maison.

— A présent, dit Hélène, vous voyez qu'il ne vous reste plus aucun motif de ne pas m'aimer.

— Je vois que vous avez jeté votre argent dans le fleuve, mais je ne vois pas comment cette prodigalité explique le billet étrange que voici.

— Quel billet?

— Cette lettre écrite de la main qui signe les nominations et les brevets; cette lettre que j'ai trouvée dans la bourse que vous venez de jeter